



CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

TECHNICIEN VOIRIE ESPACES PUBLICS

Poste à temps complet – basé à LAGORD (17)

Placé(e) sous l'autorité du responsable du Centre Technique Municipal, vous devrez :

- Garantir la préservation et la gestion du patrimoine voirie et espaces publics de la commune,
- Coordonner et gérer l'exécution de chantiers de travaux neufs ou d'entretien,
- Assurer un contact régulier au plus près des intervenants sur le domaine communal.

Situation fonctionnelle :

Commune de 7 500 habitants – Commune membre de la CDA de la Rochelle (1^{ère} couronne)

Missions :

Missions principales :

Travaux de voirie et espaces publics

- Conduite d'opérations de VRD : suivre les projets de voirie de la faisabilité à la réception des ouvrages. Contrôler la phase d'exécution des travaux jusqu'à la réception en assurant le suivi technique (réunion de chantier, qualité des travaux), administratif, calendrier et budgétaire. Contrôler les dossiers d'ouvrages exécutés
- Assurer le suivi et le contrôle des intervenants sur le domaine public : état des lieux, respect des autorisations et du règlement de voirie, qualité des réfections, interface des projets immobiliers, bornages, avis techniques des demandes d'urbanisme. Faire appliquer les règles de sécurité sur les chantiers
- Contrôler les interventions des gestionnaires de réseaux
- Communiquer les informations sur les travaux en cours ou projetés aux services internes, administrés et partenaires institutionnels.

Élaborer des programmes pluriannuels d'entretien dans les domaines de :

- Maintenance de la voirie y compris les campagnes d'entretien de purges, PATA, ECF, enrobés projetés
- Maintenance ouvrages d'art
- Accessibilité PAVE, mise aux normes des plateaux surélevés, passages piétons, etc.
- Signalisation horizontale et verticale
- Mobilier urbain, jalonnement et SIL
- DECI en lien avec le SDECI
- Éclairage public

Sécurité du domaine public

- Réaliser une tournée de quartier chaque semaine pour recueillir les désordres, repérer les pathologies et assurer le suivi des chantiers en cours. Procéder à la programmation et à la réalisation des travaux d'urgence.
- Assurer la mise en place de radars pédagogiques et la synthèse des données
- Réponses aux DT/DICT, rédactions d'arrêtés de travaux, permissions et accords de voirie
- Assurer la gestion technique des aires de jeux : contrôles visuels et fonctionnels réglementaires, entretien, maintenance, réhabilitation, aménagement et veille réglementaire

Missions administratives

- Piloter et suivre les contrats confiés aux prestataires extérieurs
- Élaborer des tableaux de bord, rapports et comptes-rendus

- Effectuer les mises à jour de la cartographie et du SIG
- Être force de proposition sur les programmes de travaux et le budget, en participant notamment à la préparation budgétaire grâce à l'élaboration de chiffrages

Missions secondaires en cas de besoin au CTM

- Participer à la viabilité hivernale et au plan communal de sauvegarde PCS
- Participer aux fêtes et manifestations
- Renforcer les autres services du CTM sur décision des responsables

Relations fonctionnelles :

Internes : Ensemble des services du pôle Cadre de Vie.

Externes : Entreprises, concessionnaires, fournisseurs, CDA, Département 17, administrés.

Profil recherché

Savoirs et savoir-faire :

- Connaissances techniques dans le domaine de la voirie
- Connaissance des procédures courantes des travaux sur la voie publique
- Connaissance du code de la commande publique
- Utilisation courante de l'informatique (PACK Office, Outlook, SIG SIGAR, OpenGST, logiciel radar, Sogelink)
- Techniques de conduite d'engins

Savoir-être :

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Capacité à travailler en transversalité
- Sens du service public
- Être réactif, organisé et rigoureux
- Obligation de discrétion

Conditions d'exercice

Durée hebdomadaire de travail : Temps complet annualisé avec récupérations

Spécificités du poste : Participation obligatoire aux astreintes par roulement

Moyens et équipements associés :

Tablette OpenGST gestion du domaine public. Poste informatique. Téléphone portable.

Spécificités hygiène et sécurité : Port des EPI obligatoires selon les activités

Cadre statutaire et conditions de recrutement

Cadre statutaire lié au poste :

Catégorie : B ou C - Techniciens ou Agents de maîtrise

Grade(s) : Technicien, Agent de maîtrise, ou agent de maîtrise principal.

Diplômes : Bac à Bac+2 Travaux publics, génie civil. Débutants acceptés. Ou expérience confirmée en maîtrise d'œuvre voirie.

Permis et habilitations : AIPR encadrant, Permis B et pratique du vélo. Sauveteur SST souhaitée.

Conduite d'engins souhaitée : Nacelle, permis E, CACES B1.

Pour postuler :

Les candidatures (**CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative** pour les fonctionnaires) sont à adresser par courriel à assistantrh@lagord.fr ou par courrier à Monsieur le Maire de Lagord, 1 rue de la Métairie, 17140 LAGORD.

Date limite de dépôt des candidatures : 20/11/2025

Entretien avec le jury : 11/12/2025

Poste à pourvoir : Dès que possible